LE LEGAL PRIVILEGE DU JURISTE D'ENTREPRISE

Enjeux pratiques et éthiques d'une réforme historique

26 NOVEMBRE 2026

Célébration des 20 ans du Centre de recherche sur les relations entre les risques et le Droit (C3RD)

Faculté de Droit, Université Catholique de Lille, campus d'Issy-les-Moulineaux

Journée d'étude organisée par la Chaire Éthique des affaires, Compliance & ESG et le C3RD de l'Université Catholique de Lille

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h30 **Café d'accueil** — *Atrium*

10h00 **Accueil et mot d'ouverture (25 min)** — *Amphi Debré*

— Sarah Durelle-Marc, Doyenne de la Faculté de droit & Alicia Mazouz, Directrice adjointe C3RD

Cadrage de la journée : pourquoi la loi du 23 février 2026 marque un tournant dans la relation entre le juriste d'entreprise, l'éthique et la gouvernance. Présentation des 20 ans du C3RD et de la Chaire.

10h30 **Entretien croisé (45 min + 15 min d'échanges)** — *Amphi Debré*

« La genèse parlementaire de la loi vue de l'Assemblée et du Sénat »

— Jean Terlier, Député du Tarn, Avocat, rapporteur de la loi du 23 février 2026 à l'Assemblée nationale.

— Louis Vogel, Sénateur de Seine-et-Marne, agrégé de droit privé, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rapporteur du texte au Sénat

Objectif : *retracer la trajectoire législative, les arbitrages politiques (exclusion des procédures pénales et fiscales, réserve UE), et les attentes concrètes des promoteurs du texte vis-à-vis des juristes d'entreprise.*

11h30 **Pause café (15 min)** — *Atrium*

11h45 **Table ronde 1 (1h15)** — *Amphi Debré*

« Champ, conditions et limites du legal privilege : ce que la loi dit vraiment »

— Modératrice : Isabelle Cadet, Maître de conférences en Droit privé et Sciences de gestion, IAE Paris 1 Panthéon-Sorbonne

—Céline Haye-Kiousis, Présidente de l'ANJB, Directrice juridique Groupe BPCE.

— Jean-Philippe Gille, Président d'honneur de l'AFJE.

— Marc Mossé, Senior Counsel, Cabinet August Debouzy, Président d'honneur de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE).

Thèmes abordés : *conditions cumulatives d'éligibilité, confidentialité in rem vs in personam, consultations à double usage (dual purpose), applicabilité transitoire, articulation avec le droit fondamental à la preuve.*

13h00 **Déjeuner (1h15)** — *Buffet au sein de l'Atrium*

14h15 **Table ronde 2 (1h15)** — *Amphi Debré*

« Legal privilege, compliance et éthique des affaires : vers une redéfinition du rôle du juriste d'entreprise ? »

— **Modérateur :** **Gurvan Branellec,** Professeur des Universités catholiques, Docteur en Droit privé et HDR en Sciences de gestion

— **Besma Boumaza**, Group General Counsel & Board Secretary, Accor SA, Vice-présidente Métier de l'AFJE.

— **Emmanuel Dupic**, Group Head of Ethics and Compliance, Dassault Aviation.

— **James-Nicolas Ocloo**, Group Compliance Senior Legal Counsel, Sodexo.

— **Raphaël Vidal**, Enseignant-chercheur European Business School, Doctorant Paris 1.

Thèmes abordés : *le juriste d'entreprise comme garant de l'éthique interne, confidentialité et culture de la compliance, formation aux règles éthiques imposée par la loi (arrêté interministériel à venir), indépendance fonctionnelle, articulation avec les obligations CSRD/CS3D.*

15h30 **Pause (15 min)** — *Rafraîchissements, Atrium*

15h45 **Table ronde 3 (1h15)** — *Amphi Debré*

« Legal privilege et droit de la concurrence : arme stratégique ou innovation factice ? »

La loi crée-t-elle une protection réelle face aux enquêtes des autorités, ou ses limites (primauté du droit de l'Union européenne, réserve de la Commission européenne) la vident-elles de sa substance ?

— **Modérateur :** **Christophe Collard**, Professeur de droit, EDHEC Business School.

— **Maud Boukhris**, Counsel, Willkie Farr & Gallagher LLP.

— **Walid Chaiehloudj**, Professeur des universités, agrégé des Facultés de droit, Université Côte d'Azur, membre du Collège de l'Autorité de la concurrence.

— **Juliette Hua**, Juriste Concurrence et Conformité Senior, Saint-Gobain.

— **Jean-Julien Lemonnier**, avocat associé, Stephenson Harwood.

17h00 **Clôture (45 min)** — *Amphi Debré*

Synthèse prospective : Rendez-vous en 2029 : le juriste d'entreprise à l'heure de l'IA?

— **Modérateur :** **Jean-philippe Gille,** Président d'honneur de l'AFJE

L'article 58-1 protège une consultation « rédigée par » le juriste ou, sous son contrôle, par un membre de son équipe. Que devient cette condition quand la consultation est préparée avec une IA générative, et que devient la confidentialité quand les données transitent chez un prestataire tiers ?

— **Olivier Chaduteau,** Docteur en économie, cofondateur et Président de DayTwo.

— **Olivier Bélondrade,** Président du Cercle Montesquieu, Secrétaire général de la Caisse centrale de réassurance (CCR).

Clôture par Sarah Durelle-Marc, Doyenne de la Faculté de droit.

18h00 **Cocktail de clôture** — *Atrium*

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu Faculté de Droit, Université Catholique de Lille — Campus d'Issy-les-Moulineaux

Adresse 2 allée des Moulineaux, 92130 Issy-les-Moulineaux

Inscription : https://www.c3rd.fr/evenement/le-legal-privilege-du-juriste-dentreprise-enjeux-pratiques-et-ethiques-dune-reforme-historique/

Organisateur Gurvan Branellec (gurvan.branellec@univ-catholille.fr)

Contacts Gabriela Zeni (gabriela.zeni@univ-catholille.fr) et Karl Faye (k.faye@univ-catholille.fr)